

RESOLUTIONS DE L'AGO DU 14 JUIN 2012

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et la gestion du groupe, et les rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve les rapports du Conseil d'Administration et les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2011 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier de leur gestion pour l'exercice 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'Unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne acte au Conseil d'Administration et aux commissaires aux comptes de ce qui lui a été rendu compte conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit. Elle approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'Unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du bénéfice, telle que proposée par le Conseil d'Administration, comme suit :

• Résultat net de l'exercice 2011	23 319 937,720	DT
• Report à nouveau de l'exercice 2010	- 111.769.492,592	DT
• Report à nouveau de l'exercice 2011	- 88.449.554,872	DT

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration décide de porter le nombre d'administrateurs en fonction de cinq à dix (5 à 10).

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, en qualité d'administrateurs:

- Mr Pierre BOURSOT
- Mme Véronique DE LA BACHELERIE

- Mr Mongi MOKADDEM
- Mr Romuald HAJERI
- Mr Habib BOUAZIZ
- Mr Mokhtar BEN CHEIKH AHMED

Par ailleurs, l'assemblée générale ordinaire décide de renouveler les mandats des administrateurs suivants :

- Mr Bernard DAVID
- La Société Générale

Les administrateurs ainsi nommés exerceront leur fonction jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité

SIXIEME RESOLUTION :

Le mandat des commissaires étant arrivé à terme, l'assemblée générale décide de nommer les cabinets FINOR et ERNEST & YOUNG représentés respectivement par Mr Mustapha MEDHIOUB et Mr Nouredine HAJJI en qualité de Commissaires aux Comptes et ce, pour une durée de trois ans qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'Unanimité

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Banque ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'Unanimité

Bilan Après Répartition
Arrêté au 31 décembre 2011
(Unité : en milliers de Dinars)

	31/12/2011	31/12/2010
ACTIF		
AC 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	46 291	132 405
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	72 024	276 055
AC 3- Créances sur la clientèle	2 726 920	2 299 154
AC4-Portefeuille-titres commercial	0	0
AC 5- Portefeuille d'investissement	56 538	56 918
AC 6- Valeurs immobilisées	38 710	35 099
AC 7- Autres actifs	37 865	43 691 *
TOTAL ACTIF	2 978 348	2 843 322
PASSIF		
PA 1- Banque centrale et C.C.P	12 002	110 059
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	38 591	73 271
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	2 452 058	2 250 782
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	279 182	238 495
PA 5- Autres passifs	74 747	72 421 *
TOTAL PASSIF	2 856 580	2 745 028
CAPITAUX PROPRES		
CP 1- Capital	196 000	196 000
CP 2- Réserves	14 217	14 064
CP 5- Résultats reportés	(88 449)	(111 770)
CP 6- Résultat de l'exercice	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	121 768	98 294
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2 978 348	2 843 322

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

UNION INTERNATIONALE DES BANQUES

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES SUITE APROBATION DE L'AGO TENUE LE 14 JUIN 2012 DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2011

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves Ordinaires	Réserves à Régime Spécial	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Capitaux propres avant répartitions des bénéfices	196 000	4 760	9 168	289	(111 769)	23 320	121 768
Affectation AGO du 14/06/2012					23 320	(23 320)	0
Capitaux propres après répartitions des bénéfices	196 000	4 760	9 168	289	(88 449)	0	121 768